

CALENDRIER DE LA PASSE PÉDAGOGIQUE 2019-2020

À partir du moment où la station sera en opération pour la saison 2019-2020, la passe pédagogique est valide pour certains congés spécifiques. Référez-vous aux cases bleues cidessous pour les dates possibles. Aucune date n'est garantie et aucune compensation ne sera offerte. Visitez la page des conditions de ski au montsutton.com pour connaître le statut d'ouverture de la montagne en début et en fin de saison.

Nous vous recommandons fortement de comparer ce calendrier à votre calendrier scolaire afin de déterminer les journées lors desquelles vous pourrez profiter du ski purement SUTTON avec votre passe pédagogique avant d'en faire l'achat. La passe pédagogique est non remboursable.

NOVEMBRE 2019							
D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE 2019								
D	L	M	M	J	V	S		
1	2	3	4	5	6	7		
8	9	10	11	12	13	14		
15	16	17	18	19	20	21		
22	23	24	25	26	27	28		
29	30	31						

JANVIER 2020								
D	L	M	M	J	V	S		
			1	2	3	4		
5	6	7	8	9	10	11		
12	13	14	15	16	17	18		
19	20	21	22	23	24	25		
26	27	28	29	30	31			

FÉVRIER 2020							
D	L	M	M	J	V	S	
						1	
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	

MARS 2020								
D	D L M M J V S							
1	2	3	4	5	6	7		
8	9	10	11	12	13	14		
15	16	17	18	19	20	21		
22	23	24	25	26	27	28		
29	30	31						

AVRIL 2020								
D L M M J V S								
			1	2	3	4		
5	6	7	8	9	10	11		
12	13	14	15	16	17	18		
19	20	21	22	23	24	25		
26	27	28	29	30				

À NOTER:

Pour chaque passe pédagogique vendue à un enfant de moins de 18 ans*, un maximum de deux adultes (parent ou autre accompagnateur) pourront se procurer une passe pédagogique au même tarif.

En aucun cas, un adulte (18 ans ou plus) pourra se procurer une passe pédagogique à moins d'en faire l'achat en même temps qu'un enfant.

Les détenteurs d'une passe pédagogique bénéficieront d'un rabais de 25% sur l'achat d'un billet de remontées de journée à prix régulier pour les journées non couvertes par la passe pédagogique (billets non transférables).

^{*} Une carte étudiante ou un bulletin scolaire sera exigé lors de la prise de photo.